

Montpellier se couvre en Wi-Fi

L'internet métropolitain devient un enjeu de taille pour les collectivités. Il s'agit aux habitants de pouvoir accéder à Internet de façon nomade, où à partir de lieux à fort trafic. Il s'agit aussi de fidéliser et d'attirer les touristes.

Nous évoquons ici le projet de Wi-Fi maillé initié par la DATAR à Gordes, village du Lubéron. Petit village donc petits moyens: France Télécom n'a pas daigné se déplacer... Ce n'est pas le cas de l'agglomération de Montpellier autrement plus intéressante pour l'opérateur historique. France Télécom a ainsi signé avec Montpellier Agglomération une convention afin de multiplier l'accès au Wi-Fi dans ses quartiers. La convention « Quartier Wifi Access » prévoit ainsi d'équiper 85 sites de l'agglomération en Wi-fi, ce qui en fera « *le projet (de ce type) le plus important de France* », a indiqué France Télécom dans un communiqué. Parmi ces sites figurent le Corum, le Zénith, le parc des expositions, l'office de tourisme, les pépinières d'entreprises, l'Ecole des Beaux-Arts, les 4 missions locales d'insertion, les 11 médiathèques, les 31 mairies de l'agglomération, le planétarium et l'aquarium, ou encore le Centre chorégraphique national de Montpellier. Le Wi-Fi sera également déployé dans le tramway (informations pratiques), et pour l'achat de tickets dématérialisés afin d'éviter les files d'attente (stade, musées). Par ailleurs, la ville et l'opérateur ont signé une seconde convention visant à accélérer la couverture internet haut débit de l'agglomération en ADSL. La couverture ADSL du territoire de l'agglomération montpelliéraine passera ainsi de 94,4% aujourd'hui à 98,2% fin 2005. Le très haut débit sera également déployé dans les zones d'activité économiques. France Télécom poursuit donc son offensive dans les zones pas ou mal couvertes par le haut débit. On pourra simplement regretter que l'opérateur ne se déplace que dans les zones à forte densité laissant les collectivités des zones rurales se débrouiller toutes seules. Rappelons que plus de 10.000 communes françaises sont exclues de l'Internet haut débit.